

Nom de l'école publique Ecole Les Crevettes bleues
Commune La Trinité-sur-mer
Courriel : ec.0560506w@ac-rennes.fr



Circonscription du premier degré d'Auray
Secteur du collège public de : Carnac

Année scolaire 2020 -2021

Compte rendu du conseil d'école

En date du 13 novembre 2020

Les membres du conseil présents lors de la réunion :

La directrice ou le directeur de l'école, présidente ou président : Madame Dréan

Madame ou M. le Maire ou son représentant : Madame Bodin

Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil :

Mme Plumer, Madame Morin, Madame Dréan

Les représentants des parents d'élèves

- Titulaires Mr d'Amario, Mme Bonnefoy, Madame Georgin présents
- Suppléants excusés

Madame ou Monsieur la déléguée départementale ou le délégué départemental de l'Éducation nationale : Madame Leclerc

Monsieur l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription d'Auray ; Mr Léandri excusé

Secrétariat de séance assuré par Carita GEORGIN

Ordre du jour

Point 1 : Rôle du Conseil d'école et de ses attributions

Point 2 : Point sur l'effectif et les classes

Point 3 : Election des parents d'élèves

Point 4 : Projets d'école

Point 5 : Evaluations de rentrée

Point 6 : Point Sécurité

Point 7 : Divers

Relevé de conclusions

Point 1 : RÔLE DU CONSEIL D'ÉCOLE ET DE SES ATTRIBUTIONS

➤ Rappel du protocole sanitaire ;

Le protocole sanitaire a pour objectif d'isoler les groupes en cas d'individu positif avéré. Dans ce cadre, chacune des classes possède sa propre entrée, ses propres sanitaires, sa propre cour de récréation. La continuité pédagogique se mettra en place seulement si une classe ou l'école ferme.

- M. D'AMARIO a réalisé une enquête auprès des parents d'élèves (mais avec peu de retour). Les points principaux qui ressortent de cette enquête sont :
 - L'incompréhension sur le port du masque pour les enfants
 - L'injustice pour les élèves de Grande section et CP, qui n'ont pas tous besoin de le porter.

- L'irritabilité, la fatigue, l'inconfort sont des points majeurs remontés. La gêne pour les porteurs de lunettes ainsi que lors des séances de sport a été également mentionnée.
 - Il est rappelé que l'OMS ne conseille pas le port du masque avant 11 ans, tout comme le port du masque serait proscrit pendant l'activité physique.
 - Madame BODIN propose d'utiliser la salle du Voulien (plus grande et qui permet une meilleure ventilation que la salle Saint Joseph) pour faire les séances de sport. L'école attend que la mairie lui fournisse les clés, éventuellement par le biais de l'agent d'entretien.
 - La possibilité de se déplacer à la plage, les jours de beaux temps afin de permettre aux enfants de pratiquer sans masques a également été proposé. Toutefois, cette option nécessite le fait qu'une personne supplémentaire accompagne la classe pour ses déplacements.
 - La proposition de bloquer une partie du parking de la place du Voulien n'a pas été retenue, car considérée comme trop dangereuse.
 - Suggestion d'aller voir sur le site jeunesse et sports d'activités possibles pendant le confinement pour essayer de varier les activités, par M. D'AMARIO.
 - A enlever du protocole la phrase concernant la condamnation des structures dans l'école, qui sont accessibles puisque les groupes sont isolés.
 - Mme MORIN attire l'attention sur le fait que si tout a été mis en place pour supprimer le brassage des enfants à l'école (3 entrées distinctes pour les 3 classes, 3 cours différentes...) ainsi que pour la cantine, malheureusement il y a brassage des enfants des 3 classes lors du trajet pour aller à la garderie en fin de journée.
 - Mme BODIN propose de voir avec Richard LE DREAN (commune) de revoir l'organisation, car 1 seule personne gère la pause méridienne durant cette période de confinement.
 - Mme DREAN réalise sur son temps personnel l'accompagnement de sa classe (aller et retour) à la cantine, qui n'est actuellement pas assurés. Il est donc demandé à ce que ses trajets puissent être couverts.
 - M. D'AMARIO demande sous quels délais les remontées du ministère et du rectorat sont effectuées auprès de la directrice, Mme DREAN.
 - Au dernier moment, après les médias, voir 23h un dimanche soir.
 - Ces remontées plus que tardives nécessitent une très grande flexibilité et adaptabilité de toute l'équipe enseignante.
 - Les Poux.
 - Il n'y a pas de poux à l'école cette année.
 - Le traitement coûte cher. Si des familles éprouvent des difficultés à se le procurer, elles peuvent se rapprocher du CCAS pour une prise en charge.
- Règlement intérieur
- Le conseil d'école approuve le règlement intérieur ainsi que le protocole sanitaire.

Point 2 : POINT SUR L'EFFECTIF ET LES CLASSES

- Classe de Maternelles, CP, CE1
 - Il y a eu 30 élèves à la rentrée, ce qui a permis l'ouverture d'une nouvelle classe (CP, CE1)

- 3 tous petits, 9 petits, 8 moyens, 4 grande section, 7 CP, 3 CE1
- Il y a eu 1 départ en MS, 1 départ en CP et 1 CE1 : l'effectif est donc aujourd'hui de 27 élèves.
- Classe de CE2, CM1, CM2
 - 3 CE2, 5 CM1 et 9 CM2
- Difficulté pour la rentrée 2021 – 2022 au vue du nombre d'élèves de la classe de CM2.

Point 3 : ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

- Il y avait 74 inscrits.
 - 51 parents ont voté soit un taux de 68.92%
 - 3 sièges ont été pourvus avec un quotient de 17

Point 4 : PROJETS D'ECOLE

- Le projet d'école est valable pour 3 ans et est à refaire cette année, sur demande du recteur d'académie, pour le 3^{ème} trimestre.
- Classe des Tous Petits (Maternelle)
 - Les projets se travaillent par thématiques
 - L'école à pour projet d'acquérir le label E3D (développement durable). Dans ce cadre une sensibilisation va être abordée avec :
 - Le tri des déchets
 - Un goûter zéro déchet
 - Un projet de jardinage. Une rencontre avec Marie des Services Techniques est prévu lundi 16-11-2020
 - Prix des Incorruptibles : les élèves auront une sélection de livres à découvrir, puis participeront au vote national en choisissant leur livre préféré.
- Classe des Moyens (CP, CE1)
 - Projet d'aire marine
 - Rencontre avec Armel TRIPON, skipper de l'imoca L'Occitane (participant du Vendée Globe)
 - Participation au Vendée Globe virtuel via Virtual Regatta
 - Travail et présentation en concordance avec les pays, continents (Afrique sur les premières semaines de course...)
 - Création d'un jardin en permaculture
 - Intégrer le développement durable dans le projet pour avoir l'éco-Label E3D
 - Il n'y a pas de nouvelles pour les cours de piscine.
- Classe des Grands (CE2, CM12, CM2)
 - Cours de voile
 - Prix des Incorruptibles avec vote national pour l'album préféré.
 - Eco Label E3D, et éco déchet
 - Travail sur les aires marines éducatives
 - Le choix se fera par les enfants suite à découverte de 2, 3 sites et thèmes proposés par les élèves (plancton, filet à déchet...). (en accord avec la mairie pour s'approprier un lieu)

- Soutien de La Vigie (Association de défense de l'environnement Trinitaine) à hauteur de 1000 euros
- Le projet est estimé à environ 5000 euros sur 2 ans.
- Nécessité de s'approprier un cadre proche de l'école.
- Remerciement tout particulier à l'investissement des parents pour l'opération chocolat de Noël.

Point 5 : EVALUATION DE RENTREE

- Evaluation de rentrée CP – CE1
 - Les résultats ont été exceptionnels
 - Les prochaines évaluations seront réalisées au 2nd trimestre.
- Evaluation des Grands
 - Elles auront lieu à la mi-décembre.

Point 6 : POINTS SECURITE

- Exercice d'évacuation : 1 / trimestre
 - N'a pas pu être réalisé encore au vue du confinement.
- Exercice de confinement : 1 / an
 - A réaliser impérativement pour mi-décembre.
- Procéder à l'installation de détecteur à incendie dans chacune des classes puisque l'école n'en est pas encore équipée (demande de Mme LECLERC)
- VIGIPIRATE
 - L'école est fermée pendant les cours et il y présence d'un / une enseignante à chacune des entrées.

Point 7 : DIVERS

- La verrière du couloir en face de la porte d'entrée principale a été réparée.
- Changement de la porte d'entrée.
 - La prise de mesure a été réalisée.
 - La couleur RAL 7015 Gris anthracite a été validée.
 - S'assurer auprès du Directeur des services Techniques du dépôt d'une déclaration préalable.
- La VMC semble défectueuse.
 - S'assurer de la vitesse de fonctionnement
 - Nécessité de la changer si elle défaille : il y a émanation de radon par les sols et les murs.
- Mise à disposition d'un mobile professionnel ainsi que d'un abonnement.
 - Au vu de la conjoncture, des différentes périodes que nous venons de traverser, Mme DREAN demande d'être muni d'un mobile professionnel. Il s'avère nécessaire de pouvoir joindre les parents à tous moments, comme nous avons pu nous en rendre compte dernièrement.

- Paillasson
 - Mme MORIN et Mme PLUMER demandent à ce que de nouveaux paillassons plus grands soient achetés pour les 2 entrées de classe qui donnent directement dans les salles de cours.

- Défaillances récurrente du copieur.
 - Mme MORIN rappelle que le copieur est toujours défaillant, notamment pour la réalisation de copies et/ou agrandissement A4 A3, nécessaire pour certains élèves. Plusieurs interventions ont déjà été réalisées par le réparateur, mais sans résultat.

- Livres de Noël
 - Mme DREAN demande à ajuster le montant attribuer pour les livres de Noël aux enfants de sa classe afin de pouvoir en offrir également aux enfants de CE1. (Passer de 10 euros initialement à 8 euros pour 2 livres supplémentaires)
 - Mme MORIN demande d'un budget exceptionnel pour l'achat de quelques livres pour la classe des CE2, CM1 et CM2
 - Réflexion sur la possibilité d'un spectacle de Noël réalisable avec les contraintes actuelles.
 - Spectacle de jongleur sur échasses
 - Animateur de rue
 - Demande si possibilité de subventionner des cours de théâtre aux élèves de la classe de Mme DREAN et de Mme MORIN. (le coût d'une année est estimé à environ 1000 euros, référence par années précédentes)